

MAIRIE LES GRAS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an Deux Mille vingt le dix-sept du mois de Septembre à vingt heures quinze, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BELOT Corinne, CERF Guillaume, COTE COLISSON Éric, GARNACHE BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, LENOIR Fabien, MAHON Loïc, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine, et RENAUD Alain.

Etaient absente et excusée, Madame BARON Ludivine.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire qui, après l'appel nominal de ANDRE Yannick, BELOT Corinne, CERF Guillaume, COTE COLISSON Éric, GARNACHE-BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, LENOIR Fabien, MAHON Loïc, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine et RENAUD Alain, a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la Loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Martine NICOLAS.

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 21 juillet 2020

Commission Finances et Budget

• La commission après avoir étudié les offres du Crédit agricole et de la Caisse d'Epargne, propose d'accepter la proposition du Crédit agricole pour un emprunt de 350 000€ sur 18 ans au taux fixe de 0.64% pour le remboursement du bâtiment périscolaire. DCM à l'unanimité

Commission Urbanisme

Le dossier PLU a reçu un avis défavorable de la CDPENAF et de la Préfecture, un rendezvous sera pris rapidement avec la DDT, les services de l'urbanisme de la CCVM et le cabinet Verdi pour décider de la suite à donner à ce projet.

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- Location d'un appartement communal à PAJOT Domitille et BALLEREAU Emma situé 3 rue de l'abbé Monnin à compter 1^{er} septembre 2020. Le loyer est fixé à 505 € +50€ garage+ 45 € de charges (RI+fuel). La caution est fixée à 505 € soit 1 mois de loyer. DCM
- La commission propose de modifier les tarifs des concessions des caveaux et cavurnes dans le cimetière communal. Les tarifs sont: Caveau 2 places 2750€/ Caveau 4 places 5200€/ Cavurne 850€. Le renouvellement des concessions pour 30 ans est fixé à Caveau 2 places 300€/ Caveau 4 places 400€/ Caveau 6 places 500€/ Cavurne 200€. DCM à l'unanimité

Demande de M. Claude CERF pour l'achat d'un emplacement au Columbarium. . Le prix de cavurne (catangire est fixé à 850€. DCM à l'unanimité

Demande de M. LOCATELLI Damien pour l'achat d'un caveau 4 places. . Le prix de la concession partir vi à 5200€. DCM à l'unanimité

Demande de M. ROGNON Michel pour l'achat d'un caveau 2 places. Le prix de la concession est fixé à 2750€. DCM à l'unanimité

Une rampe d'accès a été installée au panier sympa par l'entreprise Remonay de Villers le Lac.

I. le Maire présente le projet de rachat du Rosibar, après en avoir débattu ce projet est refusé par 10 voix et 2 abstentions.

Commission Voirie, Eau, Eclairage public et Sécurité routière

- Demande de M. GARNACHE Jean-Jacques pour raccorder son atelier au réseau Eau potable, la commission va se renseigner aussi pour le réseau d'assainissement, les travaux auront lieu dès que possible.
- Classement de la voirie communale et des chemins ruraux. DCM à l'unanimité
- Un dossier de demande de travaux a été déposé auprès du conseil départemental pour les travaux d'enrochement de la route du Theverot qui s'affaisse, des devis ont été demandés auprès de 3 entreprises.
- Une consultation va être déposée pour la VC5 du Nid du Fol pour des travaux prévus au printemps 2021.

Commission Matériel, Travaux, Embellissement et Environnement

• La commission a acheté une bétonnière et un groupe électrogène pour un montant de 2674.99€ TTC.

Commission Urbanisme et Bois

- La commission bois propose d'acheter une parcelle de bois située au nid du Fol (B402), cette parcelle d'une surface de 3 ha 46 englobe les captages d'eau du Mont Chateleu. Le prix de la parcelle est fixé à 45 0000€. DCM à l'unanimité
- Pour les coupes de bois, une convention est en cours entre la société GARNACHE et l'ONF pour la mise en place d'un contrat d'approvisionnement de 400 m3 par an.
- Suite à la demande de M. ETHEVENIN pour élaguer le chemin communal du Petit Bois, chaque propriétaire riverain se chargera d'élaguer sa parcelle.
- Demande de M. et Mme LECAT Olivier pour l'achat d'une parcelle communale jouxtant leur propriété (environ 50 m2). Le prix est fixé à 12€ le m2. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur. DCM à l'unanimité
- Demande de M. Alain RENAUD pour l'achat d'une parcelle communale derrière sa propriété. Le prix est fixé à 12€ le m2. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur. M. Alain RENAUD sort pendant le débat et le vote. DCM à l'unanimité

Commission Scolaire et Périscolaire

- Les cheminées de l'école ont été enlevées par l'entreprise LJ Toiture avant la rentrée scolaire afin de sécuriser les abords de l'école.
- La commission scolaire et sécurité routière réfléchit à sécuriser les abords de l'école rapidement.

Commission SLC, Fêtes et cérémonie

- La journée rando des futs a été un succès, M. le Maire remercie la commission et les élus pour l'organisation.
- La commission a décidé l'annulation de la fête foraine pour des raisons sanitaires.
- La commission va commander des ECOCUPS pour la commune, des devis sont en cours.

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

• La commission va contacter les associations pour le bulletin municipal 2021

Divers

Yvelise FEUVRIER est la nouvelle correspondante de l'EST Républicain pour la commune. Le local rendu par l'association de Mickael sera proposé à l'Association Tchi Lou Gras.

Courriers

Remerciement des associations (Léa Togo, Les P'tits Rosillards, La Chantorelle, la Rosigym et le SDIS) pour le versement de la subvention communale.

Demande de M .SEBBAN pour la location d'un petit atelier pour faire de la menuiserie.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 10 Novembre 2020

Séance levée à 23h30

Le Maire, JACQUET Bernard

